

Réf: Dossier 236787

Avis de constitution

SOCIETE « MAMY 2 BABI »

Siège ABIDJAN COCODY VALLON, Lot 199, Ilot 6

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09 juillet 2023 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le lundi 12 juillet 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAMY 2 BABI »

Objet :

- RESTAURATION
- VENTE EN LIGNE
- IMPORT-EXPORT
- EVENEMENTIELS
- VENTE DE PRODUITS
- AGRO-ALIMENTAIRE
- PRESTATION DE DIVERSES SERVICES. Et pour la réalisation de l'objet social :
 - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
 - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
 - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
 - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
 - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY VALLON, Lot 199, Ilot 6

Dirigeant(s) Mlle SALL MAME SOKHNA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10134 du 11/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65589/GTCA/RC/2023 du 11/09/2023

